

Baslieux *lès Fismes*

Janvier 2026 - n° 12

Bonne année 2026 !

Toute l'équipe municipale vous souhaite ses meilleurs voeux !



 ZOOM SUR...
Les travaux



 ZOOM SUR...
Nos manifestations



 ZOOM SUR...
La mutuelle JUST



A la Une

Chers Baillotins, Baillotines,

Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2026.

L'année qui s'ouvre sera un temps important pour notre commune, puisqu'elle sera marquée par les élections municipales, qui se tiendront les 15 et 22 mars prochains.

Elle sera également rythmée par des travaux de voirie dans la rue de Lorraine, programmés au cours de l'année. Afin de permettre leur bon déroulement, la route devra être fermée à la circulation durant les mois de juillet et août 2026. Des informations complémentaires vous sont communiquées dans le prochain bulletin municipal.

ELECTIONS MUNICIPALES : 15 et 22 mars 2026

Pour celles et ceux qui ne seraient pas encore inscrits, pensez à le faire avant le **4 février 2026**.

À compter des élections municipales de 2026, le scrutin s'effectuera exclusivement sur la base de listes complètes de candidats composées de 9, 11 ou 13 noms, conformément à la réglementation en vigueur.

Il ne sera désormais plus possible de rayer ou d'ajouter des noms sur les bulletins de vote.
Toute modification apportée à une ou plusieurs listes entraînera la nullité du bulletin.



DATES A RETENIR

La cérémonie du **8 mai 2026** à 11h00 à la mairie.

MANIFESTATIONS :

Nous remercions tous les participants aux différentes manifestations qui ont eu lieu entre septembre et décembre 2025 telles que Halloween, le 11 novembre 2025 et Noël 2025.



Actualités

TRAVAUX PRÉVUS EN 2026 :

COMMUNE :

Rue de Lorraine et place de la mairie :

Le Conseil Départemental de la Marne a prévu dans sa programmation voirie, **les travaux de requalification de la rue de Lorraine** concernant la partie route départementale (de la rue de Vigneux à la place de la mairie).



Ces travaux devraient avoir lieu en 2026. Le département paye la voirie et subventionne à hauteur de 9 % pour les trottoirs. **La place de la mairie** sera également refaite avec la mise en place d'un container enterré pour les verres.

La communauté urbaine du Grand Reims a déjà prévu de financer ces travaux à hauteur de 56 285 € (soit 24 %). De notre côté nous avons déposé un dossier au titre de la DETR (40 % de subvention demandé).

Pendant les travaux de réfection de chaussée, nous pouvons déjà vous indiquer que les habitants de la rue de Vigneux devront passer uniquement par Fismes.

Quant à ceux de la rue de Lorraine (partie place de la mairie vers Courlandon), les habitants devront emprunter la rue de Romain et rue de la Vigne du Maire, par Courlandon uniquement.

Le chemin du Moulin n'étant pas carrossable en tout temps, il ne pourra malheureusement pas être utilisé pendant toutes la durée des travaux.

Nous vous remercions énormément par avance quant à votre compréhension pendant cette période de travaux, qui ne fera qu'améliorer notre commune.

Pour les habitants des autres rues, nous organiserons une réunion publique afin de voir ensemble les modalités d'accès. Je peux déjà vous indiquer que pour les livraisons de colis, le retrait en point relais sera de mise. Concernant les infirmières, la poste, la boulangère et les services d'urgences, je m'entretiendrais avec l'entreprise en charge des travaux afin de trouver la meilleure des solutions.

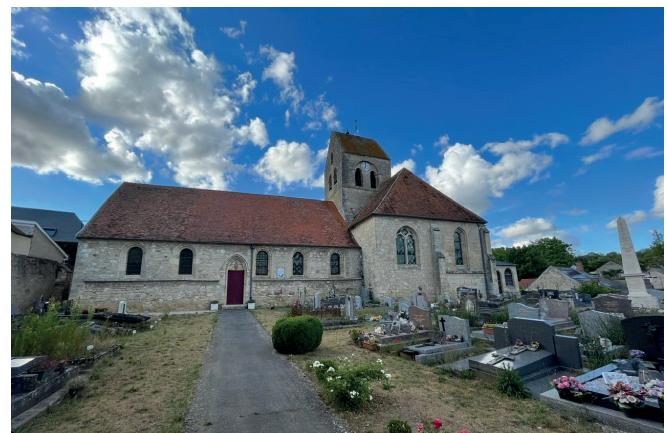
Pour la première partie des travaux d'enfouissement, je conviendrais d'appliquer les mêmes modalités qu'en 2024. Pendant la durée des travaux, la salle polyvalente ne pourra malheureusement pas être louée.

Dossier de demande de subvention :

-Travaux de restructuration du cimetière :

Certaines sépultures ont déjà été reprises. Les prochaines sépultures concernées seront reprises en 2026 avec la **création d'un jardin du souvenir**.

Le coût total des travaux s'élève à 28 733.33 € H.T. soit 34 480.00 € T.T.C. La commune a obtenu une subvention de 50 % auprès du Grand Reims soit 14 366.67 €.



Informations

MAISON FRANCE SERVICES



La maison France Services est basée à Jonchery sur Vesle - rue du marché (bureau mutualisé avec La Poste). Uniquement sur rendez vous au 03.26.08.36.44.

Vous pouvez bénéficier d'une aide auprès de personnels compétents et habilités pour vous accompagner dans vos démarches administratives, notamment la déclaration de vos biens immobiliers accessible uniquement par internet.

Cette structure vous permettra également d'accéder aux principaux organismes de services publics (préparation des dossiers de carte nationale d'identité, passeport, carte grise ...), point justice.

MUTUELLE JUST

Permanences sur rendez-vous en mairie de FISMES



La Mutuelle communale Just organise des permanences régulières pour répondre à toutes vos questions.

Un conseiller de la Mutuelle Just sera présent pour vous rencontrer et vous aider dans vos démarches.

Rendez-vous le **1er mercredi de chaque mois**, de **9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30** à l'Hôtel de ville.

Pour choisir votre créneau de RDV, saisissez «Fismes» sur le site <https://www.just.fr/rdv> ou bienappelez le 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel).

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous: 0 809 546 000 ou sur www.just.fr ou à l'agence de Reims, 21 rue Gambetta (en face le conservatoire – parking souterrain gratuit 1 heure).

MAELIS :



Pas le temps d'aller au tableau d'affichage sur la place de la mairie? Nous avons la solution:

Une application de panneau d'affichage électronique est disponible pour la commune de Baslieux-lès-Fismes via l'application « Maelis ». N'hésitez pas à la télécharger le plus rapidement possible et vous serez averti des différentes informations concernant Baslieux-lès-Fismes.

INFORMATIONS PRATIQUES

SITE INTERNET

Ce dispositif d'information concernant la commune de Baslieux-lès-Fismes est accessible à tous depuis janvier 2021. Vous pouvez y retrouver les comptes rendus des réunions de Conseil, les arrêtés permanents du Maire et diverses informations.

UNE ADMINISTRATION DÉMATÉRIALISÉE

La commune a mis en place plusieurs dispositifs afin de pouvoir faciliter les démarches administratives que vous pouvez effectuer via le site www.service-public.fr/papier_citoyenneté.

Vous pourrez vous inscrire sur la liste électorale, faire le recensement citoyen de votre enfant ayant atteint l'âge de 16 ans, faire une demande d'acte d'état civil (naissance, mariage ...).

INFORMATION PAROISSIALE

Tableau d'affichage à l'entrée du cimetière.

DERATISATION :

Une nouvelle campagne a eu lieu en décembre 2021. Il vous est possible de récupérer des produits à la mairie.

NIDS HYMENOPTERES (Frelons asiatiques) :

Nous vous informons que la commune a décidé d'acheter des pièges pour la capture des frelons asiatiques. Un piège sera remis à chaque logement. Nous vous tiendrons informés des modalités de retrait.

ETAT CIVIL : 2 pacs, 1 reconnaissance, 2 naissances hors commune et 2 décès.

NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE :

Permanences Elus :

- lundi de 18h00 à 19h00

Permanences secrétariat :

- Mercredi de 14h00 à 16h00

Pour toute demande, vous pouvez contacter la mairie par mail à l'adresse suivante : mairiebaslieuxlesfismes@wanadoo.fr